

Révision de l'ombudsman à propos du manque de points de vue de droite ou de centre droite dans les émissions d'information à Radio-Canada.

SOMMAIRE

Le plaignant estime que Radio-Canada ignore les points de vue de droite ou de centre droite. Selon lui, les journalistes n'invitent que des experts qui pensent comme eux, c'est-à-dire qui sont plutôt à gauche. Le plaignant m'a soumis une longue série d'exemples pour appuyer sa thèse.

Les exemples cités par le plaignant ne prouvent pas qu'il y a un biais de gauche à Radio-Canada.

Seul un des segments d'émissions mentionnées par le plaignant ne respecte pas les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada : la chronique de Roger Blanchette dans l'émission radiophonique matinale diffusée le samedi matin à l'antenne de Radio-Canada, Ottawa-Gatineau, le 11 novembre 2006. Cette chronique contenait une affirmation choquante et non documentée qui n'a pas été contredite sur le coup, mais qui a été corrigée 45 minutes plus tard. Toutes les autres émissions écoutées respectent la politique journalistique.

Toutefois, le plaignant a raison de souligner le danger de surutiliser le même expert sur les ondes de Radio-Canada.

LA PLAINTÉ

Le 1^{er} janvier 2008, M. Tibor Egervari envoie une longue plainte à mon bureau dans laquelle il affirme que les journalistes de Radio-Canada ignorent les points de vue et/ou les analystes de centre droite ou de droite. Il donne une série d'exemples pour défendre sa thèse. J'ai reproduit ici seulement une partie de son argumentation :

« (...) Il m'arrivait d'écouter l'émission du samedi matin de ma région - j'habite Gatineau - jusqu'en novembre 2006. À l'occasion de la célébration du 11 novembre, un invité « expert » affirmait alors que, selon ses renseignements, l'entraînement actuel à l'Armée canadienne visait à préparer les soldats à tuer des femmes et des enfants. Devant une telle manifestation de fanatisme et de sottise, l'animatrice n'a ni contredit ni interrogé son invité. Inutile de vous dire que j'ai immédiatement changé de poste et n'ai plus jamais écouté cette émission.

(...) Passons brièvement à la télévision, plus spécifiquement au Téléjournal. L'été dernier, à la fin de la réunion annuelle du G8, tenue cette année en Allemagne, nous avons eu le compte-rendu de l'envoyée spéciale. Après avoir résumé en quelques phrases le communiqué final, elle a affirmé que « des observateurs » en ont sévèrement critiqué le contenu. Puis, elle nous a présenté une intervention du seul Bono. Ce chanteur multimilliardaire dont le groupe a démenagé son siège social afin de payer

moins d'impôts, n'a pas eu de mots assez durs à l'endroit du Premier ministre Harper qui, selon lui, Bono, ne disposait pas des impôts des Canadiens de la bonne façon. Dans le même Téléjournal nous avons vu un reportage sur le lancement du nouveau film de Michael Moore, /Sicko, / au cours duquel M. Moore a accordé une interview. Il nous a informé qu'au Canada, contrairement à ce qui se passait aux États-Unis, il n'y avait pas de problème dans les urgences des hôpitaux, il en a fait personnellement l'expérience. À l'objection timide de la journaliste qui lui rappela qu'au Québec. M. Moore répondit, impérial, que les Québécois sont défavorisés exprès par le gouvernement canadien, ce qui a laissé la journaliste coite. Enfin, Mme Céline Galipeau s'est déplacée à New York pour interviewer longuement un chanteur compositeur d'origine montréalaise dont je n'ai pas retenu le nom. Le chanteur nous a appris, sous le regard bienveillant de Mme Galipeau, que George W. Bush était « le plus pire président des États-Unis ». Je le cite textuellement car il nous avait aussi confié son intention d'écrire son prochain opéra directement en français.

Vous en conviendrez avec moi, Monsieur, que nous avons beaucoup de chance d'entendre des artistes du monde entier s'exprimer sur les ondes de la télévision d'État avec tant de compétence sur des questions politiques nationales et internationales. Que ces opinions soient conformes à celles de Radio-Canada doit être une pure coïncidence. Je suis convaincu que M. Moore connaît les tenants et les aboutissants de nos services de santé canadiens, que l'excellent chanteur pourrait réciter par cœur le nom de chacun des quarante-trois présidents des États-Unis, et que la déclaration de Bono n'avait rien à voir avec le fait que S. Harper ait refusé de le rencontrer pendant le sommet.

(...) Enfin le même jour, M. Nicoloff remplace M. Maisonneuve et la question tourne autour des mots supposément racistes ou xénophobes que des chercheurs auraient relevés dans les interventions devant la commission Bouchard-Taylor.

Une dame appelle et fait remarquer qu'étant une société normale, on trouve tout naturellement au Québec un nombre limité de racistes ou des gens qui sont de droite. Une fois de plus l'animateur ne souffle mot. Associer racisme avec voter à droite est normal à Radio Canada où on a tendance aussi à faire l'amalgame entre droite et extrême droite. Je me demande ce qu'aurait été la réaction de votre journaliste si la dame avait associé des racistes avec des souverainistes ou des xénophobes avec des électeurs de Québec solidaire?

Je vous dirais que là est le véritable problème. À Radio Canada on est convaincue que penser différemment que 98% de son personnel qui traitent des affaires publiques n'est tout simplement pas naturel. Or, n'en déplaise aux journalistes et commentateurs de Radio-Canada, autour de 30% des Québécois votent au fédéral comme au provincial pour des partis qui sont plutôt à droite. Néanmoins, dans le groupe très restreint d'analystes et d'experts, qui sont constamment réinvités, il n'en est aucun qui soit de droite ou même de centre-droite. En tout cas je n'en ai jamais entendu. Tout comme je n'ai jamais entendu des dizaines et des dizaines d'intellectuels, de savants, de penseurs et des chroniqueurs dont j'ai lu les ouvrages ou les articles, qui ne sont jamais invités car il faut faire place aux « réguliers » qu'on voit et qu'on entend sans arrêt. Je me demande, par exemple, combien de fois Radio-Canada a eu recours en 2007 aux opinions de Gérald Larose ou de Steven Guilbeault. Ce dernier est un cas particulier. Il est titulaire d'un B.A. avec majeur en sciences politiques et mineur en sciences religieuses. Mais quand il s'agit de « changements climatiques » sa parole est d'Évangile pour la Société d'État. Qu'une centaine de savants, tous détenteurs de doctorat dans un domaine proche de la question, aient récemment écrit une lettre ouverte au secrétaire général des Nations Unies mettant en cause l'approche des inconditionnels du protocole de Kyoto, Radio-Canada n'en a cure. Dame, avec

M. Guilbeault, on a la foi du charbonnier! C'est en choisissant bien les « experts » qu'on obtient les résultats escomptés. Je l'écrivais l'an dernier à propos de M. Coulon dont la brève carrière politique m'a donné raison.

(...) P.S. Après avoir terminé la rédaction de cette lettre, j'ai entendu les dix dernières minutes de /Maisonneuve à l'écoute, /du 28 décembre avec M. Nicoloff. Je suppose que la question tournait autour de la mort tragique de Benazir Bhutto. L'invité était, vous l'avez deviné, M. H. Hassan-Yari. Les appels, qui comme on sait sont filtrés, allaient tous dans le même sens : la mise ne cause .des États-Unis, avec parfois des petits signes vocaux d'approbation de la part de l'animateur. Quant au professeur Hassan-Yari, il a affirmé que la République islamique d'Iran était plus démocratique que l'Afghanistan ou le Pakistan. Quelqu'un aurait pu lui faire remarquer qu'en Iran toutes les candidatures à un poste électif doivent être approuvées par l'autorité religieuse. C'est une façon de concevoir la démocratie. Mais peut-être voulait-il parler de stabilité? Car il est vrai qu'Iran est plus stable que les deux autres pays, tout comme l'URSS de Staline était plus stable que la Grèce d'après guerre. On connaît la suite. »

Le 27 mars 2008, la directrice du traitement des plaintes et des affaires générales au service de l'Information, M^{me} Geneviève Guay, lui envoie cette réponse :

« (...) Vous affirmez, à partir d'un certain nombre d'exemples que certains points de vue sont sous-représentés sur nos antennes. Vous écrivez :

" Je vous dirais que là est le véritable problème. À Radio Canada on est convaincu que penser différemment que 98% de son personnel qui traitent des affaires publiques n'est tout simplement pas naturel.

Or, n'en déplaise aux journalistes et commentateurs de Radio-Canada, autour de 30% des Québécois votent au fédéral comme au provincial pour des partis qui sont plutôt à droite. Néanmoins, dans le groupe très restreint d'analystes et d'experts, qui sont constamment réinvités, il n'en est aucun qui soit de droite ou même de centre-droite. En tout cas je n'en ai jamais entendu. "

Vous nous soumettez un certain nombre d'exemples qui vous paraissent illustrer votre propos. Je dois vous dire qu'il est extrêmement difficile de répondre à une lettre comme la vôtre. D'une part, il faudrait retracer et réécouter chacune des émissions que vous citez. Mais il faudrait aussi vérifier sur chacun des nombreux sujets mentionnés, l'ensemble des reportages diffusés et l'ensemble des invités reçus par nos émissions.

Effectivement, nos obligations professionnelles nous imposent de présenter des points de vue et des opinions variés. Le nombre important de participants différents à nos émissions illustre bien les efforts que nous déployons chaque jour pour offrir des opinions diverses. Pour vous donner un ordre de grandeur, depuis le 1 janvier 2008 jusqu'à la mi-mars, donc en moins de trois mois, plus de 1500 personnes ont pu s'exprimer aux trois émissions suivantes : Maisonneuve, Désautels et Dominique Poirier en Direct.

Cela dit, nous avons pris bonne note de vos remarques et nous en avons fait part aux personnes concernées. Je me permets d'ajouter pour votre information que nous recevons aussi des lettres de gens qui s'identifient à gauche de l'échiquier politique et qui estiment que nous véhiculons des messages de droite. Disons qu'en général nos recherchistes tentent d'inviter d'abord les principaux acteurs d'un événement. Ensuite, s'il y a controverse, leurs opposants. Enfin, quand ils cherchent un expert, ils essaient de choisir parmi les experts francophones disponibles, celui qui connaît le plus en profondeur le sujet dont on parle.

Une précision à propos des appels du public à l'émission *Maison neuve* dont vous dites qu'ils sont filtrés. Effectivement, nous procédons à des pré-entrevues avant de donner la parole à nos auditeurs, mais c'est justement pour tenter d'assurer un partage équitable du temps d'antenne entre les différentes opinions qui nous sont proposées (...) »

Cette réponse ne satisfait pas M. Egervari et il me demande, le 4 mai, de me pencher sur sa plainte.

LA RÉVISION¹

J'ai visionné une vingtaine de reportages et d'émissions, dont celles mentionnées par M. Egervari, pour évaluer le bien-fondé de sa plainte. Je vais tenter de répondre à certaines de ses critiques spécifiques.

Radio-Canada a-t-elle permis à un commentateur de tenir des propos « fanatiques et sots » ?

Les propos en question ont été tenus dans le cadre de *Divines tentations*, l'émission radiophonique matinale du samedi, diffusée à Radio-Canada Ottawa-Gatineau, le jour du Souvenir, le 11 novembre 2006. Cette émission, animée par Danièle Grenier, mélange le divertissement et l'information. Il y a plus de sujets légers que durant la semaine et le traitement des sujets est aussi souvent plus léger. Ce samedi-là marque le jour du Souvenir. Une émission spéciale débute à 11 heures pour commémorer la disparition des soldats qui ont péri au front. C'est d'ailleurs parce qu'il s'agit du jour du Souvenir que le chroniqueur Roger Blanchette décide de faire une chronique provocante à 9 h 14 dans l'émission *Divines tentations*.

M. Blanchette est décrit dans les articles que j'ai consultés comme un historien, un enseignant, un libre-penseur, un défenseur de la veuve et de l'orphelin, un conteur, un auteur, qui prend position sur des sujets controversés. Il a publié *Histoire de Sherbrooke* en 1986, en collaboration avec la Société d'histoire des Cantons-de-l'Est.

Sa chronique, d'une dizaine de minutes, s'intitule « Les nouveaux visages de la guerre ». Nous ne sommes pas ici dans le divertissement mais dans un segment informatif de l'émission. Les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada s'appliquent. Dans cette chronique, M. Blanchette fait remarquer que depuis 1945 les guerres sont bien différentes; il ne s'agit plus de guerres entre États, mais entre des populations civiles et des armées. Quarante pour cent des victimes des guerres, depuis 1945, dit-il, sont des civils.

¹ Annexe I : le mandat de l'ombudsman

Les passages en caractères gras dans cette transcription de la chronique ont choqué le plaignant :

ROGER BLANCHETTE : « Juste une petite remarque en passant, je parlais à un jeune qui vient de s'enrôler dans l'armée des idées idéologiques, pas idéologiques, mais idéalistes. Pour lui, le but c'était mission de paix, tout ça, et qui est sorti immédiatement après quelques semaines d'entraînement parce que tout l'entraînement portait, **on l'entraînait uniquement à tuer, à tuer notamment des femmes et des enfants, je parle de l'armée canadienne**. Le jeune a demandé à ses officiers, c'est pas ça que je veux faire, je suis pas rentré dans l'armée pour ça. » DANIELE GRENIER : « Je veux le maintien de la paix. »

ROGER BLANCHETTE : « Je veux le maintien de la paix et son officier lui a répondu, écoute mon jeune, oublie ça, les forces de paix, c'est fini là, maintenant, **il faut apprendre à tuer, c'est des femmes et des enfants**, c'est ça que tu vas rencontrer (...) »

ROGER BLANCHETTE : « (...) Quatre-vingt-dix pour cent de toutes les victimes de guerre sont des civils innocents, sont des civils innocents. **Le rôle de soldat c'est ça, c'est ça maintenant, c'est de tuer des femmes et des enfants, des innocents**. C'est un autre visage complètement. »

Le chroniqueur Roger Blanchette cite d'abord un jeune, non identifié, qui dit que l'armée canadienne l'a uniquement entraîné à tuer des femmes et des enfants, puis, plus loin, il reprend carrément cette affirmation à son compte en disant que le rôle des soldats est de « tuer des femmes et des enfants, des innocents ». L'affirmation serait révoltante si elle était vraie, mais elle n'est aucunement documentée. Personne ne nie que les soldats tuent des civils, mais de là à dire que les soldats canadiens sont entraînés uniquement à tuer femmes et enfants, il y a un pas.

Un des problèmes ici, c'est que cette affirmation est présentée comme une supposée vérité, et non comme une opinion contestable sur laquelle il pourrait y avoir un débat. Voici ce que disent les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada sur le rôle des commentateurs :

« Un commentateur ou une commentatrice invité(e) est par définition une personne à qui Radio-Canada demande de porter un jugement sur une question publique. À titre d'entreprise publique, la Société ne fait pas siennes les opinions des commentateurs et commentatrices qu'elle invite pour exprimer divers aspects de l'opinion sur un sujet donné (...) »
(NPJ, IV, 1.3)

Toutefois, même si Radio-Canada n'appuie pas les milliers d'opinions exprimées à son antenne, un principe demeure :

« La Société assume ses responsabilités par rapport au contenu de toutes les émissions qu'elle diffuse; elle affirme et exerce son autorité éditoriale sur toutes ces émissions. »

(NPJ, III, 1,d)

Radio-Canada est donc responsable de tout ce qui est diffusé à son antenne. Le principe de responsabilité de la presse vient contrebalancer un autre principe important :

« La libre circulation des idées et des opinions est une des principales sauvegardes de la liberté des institutions. »

(NPJ, III, 1, c)

Il s'agit d'une émission *en direct*. M. Blanchette jouit d'une grande liberté d'expression, ce n'est pas un employé de Radio-Canada, il fait des chroniques d'opinion, il n'est pas soumis aux *Normes et pratiques journalistiques* au même titre que les journalistes et animateurs de Radio-Canada.

Dans le cas qui nous occupe, le fardeau de la « responsabilité » repose en grande partie sur les épaules de l'animatrice, Danièle Grenier, qui est soumise aux *Normes et pratiques journalistiques* dans cette portion de l'émission. À aucun moment, M^{me} Grenier n'a pris ses distances par rapport aux affirmations caricaturales et non-documentées du chroniqueur, M. Blanchette. Elle n'a pas exprimé de réserve. Or, comme il s'agissait d'un segment d'information, on se serait attendu à ce que l'animatrice joue un rôle de journaliste critique face à des affirmations gratuites. Je répète, il ne s'agit pas ici d'une conversation légère de salon sur un sujet divertissant. On parle dans cette chronique du rôle et de l'entraînement de milliers de soldats canadiens qui se relaient en ce moment en Afghanistan. Le sujet est grave, complexe, et mérite un débat plus nuancé. Il y a, sans doute, une partie de l'entraînement des soldats canadiens, envoyés en Afghanistan, qui consiste à les préparer à faire feu sur des civils dans des situations où leur sécurité est menacée. Mais M. Blanchette va beaucoup plus loin, sans la moindre preuve.

À la fin du segment, l'animatrice demande à Roger Blanchette quels documents de référence les auditeurs peuvent consulter sur le contenu de sa chronique. M. Blanchette répond qu'il n'y a pas de document spécifique sur la guerre, qu'il faut fouiller, mais il cite le livre *Le siècle des génocides*.² En réponse à une question de Danièle Grenier, il dit qu'il a appuyé en partie sa réflexion sur ce livre. Or, ce livre traite des génocides, et non des guerres. Les motivations des génocidaires ne peuvent être assimilées aussi cavalièrement à celles de soldats. Bien sûr, il y a des soldats qui participent à des génocides, mais tous les soldats ne sont pas des génocidaires.

² *Le siècle des génocides, violences, massacres et processus génocidaires de l'Arménie au Rwanda*, par Bernard Bruneteau, Armand Colin, 2004

La journaliste Danièle Grenier m'explique qu'elle et sa réalisatrice ont été surprises, sonnées, et prises au dépourvu par les propos gratuits du chroniqueur. « C'était gros », dit-elle. M^{me} Grenier a préféré ne pas contredire sur-le-champ Roger Blanchette car elle avait peur de sa réaction. Elle ne voulait pas jeter de l'huile sur le feu et faire dérapier encore plus le débat. L'animatrice et sa réalisatrice ont plutôt décidé de revenir sur le sujet 45 minutes plus tard dans l'émission. Danièle Grenier me dit qu'elles ont demandé et obtenu une rétractation en ondes de M. Blanchette. Ce fut sa dernière chronique à Radio-Canada. La direction n'a plus voulu de ses services.

L'erreur a donc été admise et corrigée en ondes. Il aurait sans doute été préférable de contredire immédiatement le chroniqueur afin que les auditeurs sachent, sur-le-champ, que Radio-Canada ne partageait en rien cette vision de l'armée.

Certains experts « de gauche » sont-ils surutilisés en ondes?

Le plaignant veut savoir combien de fois l'écologiste, Steven Guilbeault, ex-directeur de Greenpeace au Québec, et l'ex-syndicaliste, Gérald Larose, ont été interviewés à Radio-Canada en 2007. Selon le service de recherche, M. Guilbeault est intervenu 120 fois et M. Larose, 35 fois, sur les ondes de Radio-Canada l'an dernier. Cela comprend de longues entrevues d'affaires publiques, mais aussi de brèves apparitions dans des reportages de nouvelles diffusés plusieurs fois à la radio et à la télévision.

Il est vrai que Steven Guilbeault a été très utilisé à Radio-Canada en 2007. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : M. Guilbeault s'exprime clairement, il est posé, il est bien renseigné sur les dossiers. Son point de vue est connu et il n'est jamais présenté comme un expert neutre : il défend la cause environnementale. Il est, en général, très critique de l'administration Harper dans son domaine d'expertise. Il a donc réussi à s'imposer comme commentateur dans ce domaine et, il est vrai, comme l'indique le plaignant, qu'on l'a beaucoup vu et entendu.

Le danger dans les médias, et il est réel, est que, par automatisme ou par facilité, on sur-utilise certains analystes car ce sont des valeurs sûres. Rien n'est plus facile quand les gouvernements, fédéral ou provincial, annoncent un nouveau plan « vert » que d'asseoir Steven Guilbeault en studio et d'avoir ses réactions à chaud. Dans la revue *L'Actualité* du 15 avril 2007, on décrit M. Guilbeault comme « (...) la star incontestée des écolos (...) omniprésent dans les médias ».

Toutefois, Radio-Canada est tenu par ses *Normes et pratiques journalistiques* de présenter une diversité d'opinions, et donc d'experts :

« Afin de présenter une information équilibrée et équitable, un organisme d'information devrait s'assurer que le plus vaste éventail possible de points de vue est diffusé. La plupart des opinions contiennent une parcelle de vérité qui contribue à faire ressortir toute la vérité (...) »
(NPJ, III, 4.2)

« (...) La préoccupation de la Société est de présenter une grande diversité d'opinions, particulièrement lorsqu'un sujet est vivement controversé, et, quand cela est pertinent, de refléter la répartition de ces opinions dans les différentes régions du pays. Radio-Canada s'efforce donc de choisir des commentateurs et commentatrices aptes, de par leurs antécédents, à donner une opinion d'expert fondée sur de l'information exacte (...) »
(NPJ, IV, B,1.3)

Un coup d'œil aux émissions diffusées au début de 2007 indique que même si Steven Guilbeault est très présent sur les ondes de Radio-Canada, il n'est pas le seul interlocuteur quand il s'agit de parler d'environnement. Voici quelques exemples d'émissions radio, d'actualités et d'affaires publiques, qui ont traité de sujets environnementaux au début 2007 :

- Le 5 janvier, l'émission *Maisonneuve en direct* proposait 44 minutes de discussion entre Mark Wilkins, vice-président du Centre de recherche Décima, Sydney Ribaux, cofondateur et coordonnateur général d'Équiterre, et Dame Bailey, vice-président Affaires de l'Institut canadien des produits pétroliers, sur le thème : *Que doivent faire les citoyens et les gouvernements pour protéger l'environnement? Est-on prêt à une hausse des prix de l'essence?*
- Le 19 janvier à l'émission *Désautels*, Matthew Bramley, directeur du programme sur les changements climatiques à l'Institut Pembina, réagit aux mesures du gouvernement Harper pour la production d'énergie propre.
- Toujours le 19 janvier, à *L'heure des comptes*, on discute de la conciliation entre le développement des sables bitumineux et la réduction des gaz à effet de serre avec Matthew Bramley, de l'Institut Pembina, et Carol Montreuil de l'Institut canadien des produits pétroliers.
- Le 22 janvier, *L'heure des comptes* présente une entrevue avec Gilles Rhéaume, vice-président du *Conference Board*. Il propose de créer des incitatifs pour encourager les entreprises à prendre un virage vert.
- Le 23 janvier, *L'heure des comptes* interviewe Alain Webster, économiste et professeur à l'Université de Sherbrooke sur la nouvelle à l'effet que des multinationales américaines veulent que George W. Bush fixe un plan de réduction des gaz à effet de serre.

- Le 28 janvier, à l'émission *Les années lumière*, une entrevue avec René Laprise, professeur à l'UQAM, directeur du Centre d'étude et de simulation du climat à l'échelle régionale, et Michel Jarreau, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, une institution des Nations unies.
- D'autres intervenants se succèdent dans les jours qui suivent : Jacinthe Lacroix, conseillère scientifique d'Environnement Canada, Hervé Le Treut, du Laboratoire de météorologie dynamique, et Louis Fortier, directeur scientifique du Réseau des centres d'excellence ArticNet.
- Le 18 février, à *Dimanche magazine*, un reportage de 15 minutes de Chantal Lavigne sur des dirigeants d'entreprises qui prennent le virage vert. On peut entendre : Jacques Alain, directeur général de l'aluminerie Alcoa à Deschambault, Charles Morand, d'Innovest Strategic Value Advisors, Gord Lambert, de Suncor, et Dan Gagnier d'Alcan.
- Pendant la même période, Steven Guilbeault a été interviewé six fois par des émissions d'affaires publiques à la radio dans tout le réseau (trois fois à *Désautels*, deux fois dans des émissions diffusées hors du Québec, et une fois à *Ouvert le samedi*). L'ex-directeur de Greenpeace au Québec a aussi fait de brèves interventions dans des reportages de nouvelles à huit reprises.

On peut donc conclure, tout au moins pour cette période, qu'il y a certainement eu une diversité de points de vue sur la question environnementale. Steven Guilbeault a été de loin le plus visible. Donc, son point de vue critique a sans doute bénéficié d'une très large diffusion, mais on est allé chercher l'opinion de bon nombre de chefs d'entreprises. Il faut souligner que, souvent, à la Première Chaîne, le contrepoids à la vision écologiste se retrouve dans l'émission *L'heure des comptes*, où l'on tente d'examiner la faisabilité et le coût de certaines politiques ou propositions. Je précise qu'il s'agit ici de quelques exemples sur une courte période. Je n'ai pas fait d'analyse exhaustive de cette question. La diversité des points de vue ne se résume pas non plus à un calcul mécanique des secondes et minutes accordées à chacun. Ce n'est qu'un des indices. Le contenu importe tout autant, sinon plus.

Le *Téléjournal* donne-t-il trop d'espace aux critiques des vedettes sur les politiciens conservateurs?

Tibor Egervari fait remarquer que dans le *Téléjournal* du 8 juin 2007, on présente à la fois le chanteur Bono qui critique Stephen Harper, le cinéaste américain Michael Moore et le chanteur Rufus Wainwright qui critiquent George W. Bush. C'est vrai. Si l'on isole ce *Téléjournal*, on peut s'interroger sur

l'importance accordée au point de vue *anti-establishment* de vedettes du *show business*. Toutefois, en arriver à cette conclusion fait fi de la réalité. On ne peut calculer la diversité des points de vue uniquement à partir d'un seul bulletin de nouvelles. On tente plutôt d'atteindre cet objectif sur plusieurs jours, plusieurs semaines, voire quelques mois.

Le fait que Bono, Michael Moore et Rufus Wainwright soient dans le même *Téléjournal* relève, à mon avis, de l'actualité et de la coïncidence.

Par ailleurs, je ne partage pas l'analyse que le plaignant fait du reportage d'Esther Normand sur le film *SiCKO*, de Michael Moore. Esther Normand livre un reportage critique du documentaire de Michael Moore qui compare les systèmes de santé américain et canadien. Elle mentionne que la vision dichotomique des bons et des méchants, qui caractérise le documentariste, ignore les longues attentes dans les salles d'urgence au Québec.

La journaliste n'est ni timide, ni complaisante. Par ailleurs, est-il vraiment nécessaire qu'Esther Normand contredise Michael Moore quand il prétend que le gouvernement canadien fait de la discrimination contre les Québécois en matière de santé alors qu'il s'agit d'une compétence provinciale? La théorie du complot mise de l'avant par M. Moore ne repose sur rien. Seul bémol en ce qui a trait au choix de l'image finale : terminer un reportage par une poignée de main d'Esther Normand au cinéaste-vedette peut laisser une impression de proximité entre la journaliste et son sujet, alors que ce n'est qu'un geste de politesse.

Le plaignant critique le reportage d'Emmanuelle Latraverse du 8 juin 2007, dernière journée du Sommet du G8, qui se tenait en Allemagne. C'est dans ce reportage que le chanteur Bono accuse le premier ministre canadien, Stephen Harper, d'avoir bloqué les négociations sur l'augmentation de l'aide à l'Afrique.

Afin d'évaluer si les reportages de l'envoyée spéciale du *Téléjournal* étaient équilibrés et équitables, j'ai visionné ceux qu'elle a fait du 2 au 8 juin. Dans tous les cas, la journaliste a laissé Stephen Harper s'expliquer quand il était l'objet de critiques. Dans le cas de l'attaque de Bono, par exemple, Stephen Harper répond que le Canada a toujours fait sa part : « Le Canada ne bloque pas, ne bloque aucun consensus, le Canada favorise la transparence. Il n'y a aucune raison du monde que le Canada bloquerait un tel consensus (...) Le Canada est le seul pays qui, à l'heure actuelle, est dans la voie de réaliser ses obligations et les réaliser plus tôt que prévu. »

La journaliste ne met aucune de ces affirmations en doute. Dans ses autres reportages, Emmanuelle Latraverse présente la position canadienne sur les changements climatiques, sans la caricaturer, position qui est critiquée par

l'Europe. Elle dit que Stephen Harper a une approche plus nuancée que durant son premier Sommet du G8, qu'il choisit maintenant la voie du consensus. La journaliste n'est pas non plus complaisante envers le gouvernement canadien et ce n'est pas son rôle. Dans toute démocratie, les journalistes se doivent de demeurer indépendants et critiques, si nécessaire, des pouvoirs en place, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Deux émissions de tribunes téléphoniques à la radio seraient biaisées?

Le plaignant s'insurge contre le fait que l'animateur Frédéric Nicoloff n'ait pas rectifié les propos d'une auditrice qui a téléphoné à l'émission *Maison neuve en direct*, le 20 décembre 2007. Voici ce qu'a dit M^{me} Doucet sur le thème du jour, une étude à l'effet que le sixième des commentaires entendus à la Commission Bouchard-Taylor étaient xénophobes ou blessants :

« Moi, j'ai une question par rapport à votre question, à savoir pourquoi le mot racisme dérange tant au Québec. Pourquoi il y aurait pas de racistes au Québec, pourquoi il y aurait pas de gens de droite au Québec, pourquoi c'est une image de nous qu'on a? Je vais soumettre quelque chose quand on parle des Anglais qui ont des propos anti-qubécois, que ce soit au hockey ou partout, on utilise le mot racisme sans problème, y a personne qui dit non, non, c'est pas du racisme, c'est de l'ignorance, c'est de la xénophobie (...) Moi je me questionne, il y a aussi une image de nous qu'on veut pas avoir. Les Québécois, ça se peut pas qu'ils soient racistes. Ben oui, il y en a, puis on est content qu'il y en ait pas trop, c'est plutôt ça que l'on doit se dire, comme il y a des gens de droite au Québec, on est allé les regarder sous le nez comme si c'était exceptionnel, comme si on était un espèce de peuple supérieur, pas colonisé, qui était pas raciste, qui était pas de droite. Je pense qu'il faut qu'on grandisse, et à partir de ce moment-là, on va être capable de travailler contre le peu qui est raciste, en admettant que ça se pourrait qu'on soit comme tout le monde. »

Il est vrai que M^{me} Doucet associe dans la même phrase les racistes et les gens de droite. Elle s'exprime peut-être maladroitement, mais elle tente de faire la démonstration qu'une grande partie des Québécois, qui aiment se percevoir comme un peuple progressiste, ont de la difficulté à admettre que parmi eux, il y a des gens pleins de préjugés (racistes) ou des gens conservateurs au plan politique, social et économique. Je ne crois pas que dans le cas de M^{me} Doucet, une mise au point particulière s'imposait. J'ai écouté toute la tribune et, de façon générale, Frédéric Nicoloff intervient minimalement. Il a laissé ce jour-là les gens s'exprimer et il n'y a pas eu de débordement.

Dans l'autre tribune téléphonique mentionnée, celle du 28 décembre, le plaignant l'admet, il n'a entendu que les 10 dernières minutes de l'émission.

Il n'y avait pas que Houchang Hassan-Yari, invité comme expert, mais également Christophe Jaffrelot, directeur du Centre d'études et de recherches internationales, un spécialiste du Pakistan, et John Mason, professeur de sciences politiques à l'Université William-Paterson, au New Jersey. M. Egervari écrit qu'il n'a entendu que des propos anti-américains. Or, M. Jaffrelot a fait une analyse des conséquences de l'assassinat de Benazir Bhutto au Pakistan, sans parler une seule fois des États-Unis. Parmi les auditeurs qui appelaient, il y avait en effet une grande majorité d'opinions mettant en cause le rôle des États-Unis au Pakistan. Les appels sont filtrés, notamment pour tenter de mettre en ondes une certaine diversité de points de vue, mais si, de manière générale, les auditeurs sont plutôt critiques des États-Unis, ceux qui filtrent les appels n'y peuvent rien, cela reflète l'humeur des auditeurs.

Conclusion

Les exemples cités par le plaignant ne prouvent pas qu'il y a un biais de gauche à Radio-Canada, ou que les opinions de droite et de centre droite sont ignorées. Pour faire cette démonstration, il faudrait visionner ou écouter et décortiquer des dizaines d'émissions sur le même sujet, et pas seulement celles qui ont frappé M. Egervari.

Les émissions que j'ai visionnées ou écoutées respectent dans l'ensemble les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada. Une seule exception : la chronique de Roger Blanchette à l'antenne de Radio-Canada Ottawa-Gatineau, le 11 novembre 2006. Elle contenait une affirmation choquante, fausse et non documentée qui n'a pas été contredite sur le coup par l'animatrice. L'erreur a été corrigée 45 minutes plus tard, dans la même émission.

Enfin, le plaignant a raison de soulever les dangers d'avoir recours trop souvent aux mêmes invités. Le nombre élevé d'interventions de l'ex-directeur de Greenpeace au Québec, Steven Guilbeault, à l'antenne de Radio-Canada en 2007 – on l'a entendu à 120 reprises - porte à réfléchir. Il faut être vigilant et ne pas surutiliser le même expert, si bon soit-il, car il s'agit toujours d'un seul et unique point de vue.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman des Services français
CBC/Radio-Canada
Le 27 mai 2008

ANNEXE 1 : Le mandat de l'ombudsman

Le mandat de l'ombudsman, consiste à :

...juger si la démarche journalistique ou l'information diffusée qui fait l'objet de la plainte enfreint les dispositions de la politique journalistique de Radio-Canada...

aussi appelée *Normes et pratiques journalistiques* (NPJ, accessible à l'adresse Web suivante : www.radio-canada.ca/ombudsman).

Cette politique s'appuie sur trois principes fondamentaux : l'exactitude, l'intégrité et l'équité.

L'exactitude : L'information est fidèle à la réalité, en aucune façon fausse ou trompeuse. Cela exige non seulement une recherche attentive et complète, mais une langue châtiée et des techniques de présentation sûres, y compris pour les éléments visuels.

L'intégrité : L'information est véridique, sans déformation visant à justifier une conclusion particulière. Les professionnels de l'information ne tirent pas profit de leur situation avantageuse pour faire valoir des idées personnelles.

L'équité : L'information rapporte les faits pertinents, reflète impartialement les points de vue significatifs et traite avec justice et dignité les personnes, les institutions, les problèmes et les événements. (NPJ, III,2)

La politique journalistique est un ensemble de règles que la Société Radio-Canada s'est données au fil des ans. Ces règles, qui visent à développer un journalisme d'excellence, vont bien au-delà des prescriptions de la Loi; elles proposent un idéal difficile à atteindre, mais vers lequel tous les artisans doivent tendre.

Une description détaillée du mandat de l'ombudsman se trouve à la même adresse Web.